



Séance extraordinaire du conseil de la Ville du 28 août 2017 à 13 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
 - 2.1 Aucun
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3.1 Aucun
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Aucun
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Aucun
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE:**
 - 6.1 Aucun
- 7. SERVICE DES FINANCES:**
 - 7.1 Aucun
- 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES:**
 - 8.1 Aucun
- 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES:**
 - 9.1 Aucun
- 10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL:**

10.1 Aucun

11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE:

11.1 Aucun

12. SERVICE DES LOISIRS:

12.1 Aucun

13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE:

13.1 Aucun

14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT:

14.1 Aucun

15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE:

15.1 Aucun

16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS:

16.1 Aucun

17. SERVICE DE L'URBANISME:

17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale droite minimale applicable au bâtiment principal existant au 870 de la rue Godbout
(MADAME JOHANNE JUTRAS)

17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la superficie maximale d'une marquise projetée située dans la cour latérale gauche du bâtiment principal au 6385 du chemin Tourville
(MADAME LYNE GAGNON ET MONSIEUR GILBERT PELLETIER)

17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale gauche minimale applicable au bâtiment principal existant au 2820 de la rue du Calumet
(MADAME LAURE HOULE)

17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser qu'une section d'un logement dans le sous-sol soit située au rez-de-chaussée au 2015 du chemin du Golf Ouest
(MADAME RACHEL BEAULAC)

17.5 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la hauteur

minimale d'un bâtiment principal dans le cadre d'un projet de déménagement d'un bâtiment existant d'un (1) étage au 2549 du boulevard Mercure
(MONSIEUR MATHIEU DAUDELIN)

17.6 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la hauteur minimale d'un bâtiment principal dans le cadre d'un projet de déménagement d'un bâtiment existant d'un (1) étage au 65 de la rue Bettez
(CENTRE CHARPENTIER)

17.7 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la largeur minimale de la bande de protection riveraine applicable à un garage privé isolé au 2295 de la rue Hector-Ledoux
(MONSIEUR GHISLAIN HOULE)

17.8 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la distance maximale entre une enseigne principale et une enseigne secondaire rattachées au bâtiment principal donnant vers le boulevard Saint-Joseph et entre une enseigne principale et une enseigne secondaire rattachées au bâtiment principal donnant vers le boulevard René-Lévesque de même que d'augmenter la hauteur maximale de la base et l'épaisseur maximale de l'enseigne détachée au 350 du boulevard Saint-Joseph
(MONSIEUR DANIEL PROVENCHER)

17.9 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la largeur minimale et la superficie minimale de terrain, de permettre des escaliers extérieurs ouverts donnant accès à un étage autre que le sous-sol et le rez-de-chaussée en cours avant et latérales, de réduire la distance minimale d'une ligne de terrain d'un enclos pour conteneurs de matières résiduelles et pour des conteneurs de matières résiduelles dans le cadre d'un projet de subdivision d'un terrain existant en deux (2) terrains distincts afin d'y construire deux (2) bâtiments multifamiliaux au 1655 de l'avenue du Marais-Ombragé
(MESSIEURS MARIO ET ROCK CARPENTIER)

17.10 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la superficie minimale de terrain, de permettre des escaliers extérieurs ouverts donnant accès à un étage autre que le sous-sol et le rez-de-chaussée en cours avant et latérales, de réduire la distance minimale d'une ligne de terrain d'un enclos pour conteneurs de matières résiduelles et pour des conteneurs de matières résiduelles dans le cadre d'un projet de subdivision d'un terrain existant en deux (2) terrains distincts afin d'y construire deux (2) bâtiments multifamiliaux au 1675 de l'avenue du Marais-Ombragé
(MESSIEURS MARIO ET ROCK CARPENTIER)

17.11 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal existant au 2150 de la rue Sigouin
(LES CONTRUCTIONS ALLARD)

17.12 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la hauteur minimale hors-sol d'un logement au sous-sol, d'augmenter la superficie maximale du logement accessoire

et de permettre que la porte d'accès donne vers une voie de circulation au 59 de la rue Pinard
(MONSIEUR VINCENT LABRECQUE)

- 17.13 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre la construction d'un second bâtiment accessoire excédant la superficie du bâtiment principal existant au 4775 de la Route 139
(MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN LAVERDIÈRE)

18. RÈGLEMENTS:

18.1 AVIS DE MOTION

- 18.1.1 Aucun

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 18.2.1 Aucun

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 18.3.1 Aucun

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 18.4.1 Aucun

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

- 18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

- 19.1 Aucun

20. PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

- 20.1 Aucun

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

- 21.1 Aucun

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 22.1 Aucun